

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 37 (1901)
Heft: 41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

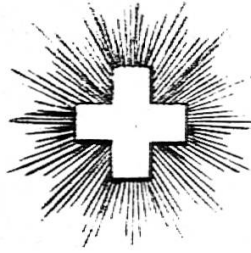
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *La « blague » un grand ennemi de l'éducation.* — *Un voyage scolaire.* — *Chronique scolaire: Confédération suisse, Vaud, Fribourg, Berne, Allemagne, Italie.* — *Editeurs, acheteurs, etc.* — *Nouveauté pédagogique.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE:** *Sciences naturelles: le chamais.* — *Dictées.* — *Géométrie: Solutions de problèmes pour les maîtres.* — *Chant: Le chœur des anges.*

LA « BLAGUE » UN GRAND ENNEMI DE L'ÉDUCATION

Chacun sait que l'éducation morale n'est autre chose qu'une lutte de tous les instants contre un certain nombre d'ennemis déclarés ou cachés; mauvais instincts de l'enfant, influence pernicieuse de la rue, action funeste d'une mauvaise compagnie, parfois, hélas! triste exemple de la famille, etc.

Un des plus dangereux parmi ces ennemis, d'autant plus redoutable qu'il n'en a pas l'air, c'est le scepticisme, non point ce scepticisme spirituel et aimable qui n'est souvent qu'une forme de la tolérance, mais ce scepticisme trivial et gouailleur qu'on nomme vulgairement la *blague*, et qui consiste surtout dans le dénigrement systématique de tout ce qui est bon ou plutôt de tout ce qui constitue un effort vers le mieux.

La *blague* — je parle de celle qui n'est pas à fleur de peau — est un signe certain de médiocrité et d'impuissance, impuissance des principales facultés intellectuelles et morales, notamment de la volonté.

Le *blagueur* est incapable de s'élever d'un degré dans l'échelle de la moralité, et il voudrait empêcher les autres de s'élever. Pour lui, le zèle, le dévouement, le sacrifice sont de grandes naïvetés. Il s'attache à les combattre partout où il les rencontre, non avec des raisons, mais avec des *mots* — oui, des *mots*, c'est-à-dire des prétentions à l'esprit, des termes ironiques, dont la méchanceté est souvent à peine déguisée.

L'œuvre du *blagueur* est néfaste. Son action est dissolvante; seuls, les caractères bien trempés, les vaillants, sont capables d'y résister. Quant aux timides, aux irrésolus, la *blague* se charge d'arrêter leur essor, d'endormir leurs vellétés; les voilà désormais classés dans la grande armée de la routine, en attendant de devenir *blagueurs* à leur tour.

Et les plus nobles sentiments, les plus généreuses actions ne sont point à l'abri de la *blague*. Le patriotisme ? Un vieux préjugé. L'amour et le respect de la famille ? Simples clichés. Le père devient « le vieux » ; la mère, c'est « la bonne femme » ; je ne parle pas de la pauvre belle-mère, objet de plaisanteries d'un goût douteux, toujours renouvelées. La morale elle-même ? Vieille balance, le travail, de même.

Le mal que fait la *blague* est très grand. Le bien qu'elle empêche est plus grand encore. Tâchons d'en préserver nos élèves. Et, pour cela, parlons-leur toujours sérieusement des choses sérieuses. Réprimons chez eux toute tendance à la raillerie de mauvais goût, à celle qui s'attaque aux sentiments généreux et aux grandes actions. Ne tolérons que la plaisanterie innocente.

D'après le *Manuel général de l'instruction primaire*.

UN VOYAGE SCOLAIRE

Course d'études de la 1^{re} classe des garçons de l'École normale de Lausanne, les 7, 8 et 9 juillet 1901.

1^{er} jour. Grand St-Bernard.

2^{me} jour. Passage du col de Fenêtre, descente sur Praz-de-Fort, Champex.

3^{me} jour. Fenêtre d'Arpette, Glacier du Trient, la Forclaz, Martigny, Lausanne.

Cette année, nous avons attaqué pour la première fois la haute montagne, et les souvenirs en sont d'autant plus grandioses. Si nous n'avons pas, comme l'an dernier, vu le prestigieux panorama des lacs italiens et leur végétation luxuriante, nous avons, en revanche, passé trois jours au sein des Alpes, franchissant des cols élevés, des névés persistants, dans un cadre de montagnes sauvages, nues, parfois terribles, loin de la civilisation moderne, des hôtels confortables et des chemins de fer.

Le dimanche 7 juillet à 5 heures du matin, tout le monde était réuni sur le quai de la gare de Lausanne. M. le directeur Guex, MM. les professeurs Dutoit, Miéville, Schacht, Grandchamp, Matthey et Joly accompagnaient les élèves. M. Dutoit était chef de course.

Nos touristes avaient revêtu les accoutrements les plus hétérogènes : les chapeaux de feutre rouge tout neuf se mariaient agréablement avec les chapeaux de toile blanche, vierges encore des coups de soleil ou des averses ; les bérêts défraîchis et les vieux feutres bruns faisaient piètre mine à côté de ces couvre-chefs resplendissant de jeunesse et de pureté. L'innocent alpenstock rencontrait la grosse canne à corbin, non moins innocente, et les piolets, polis par l'usage, résonnaient aimablement sur l'asphalte. On ne voit que sacs, gourdes, couvertures, habits bigarrés, les uns plus neufs, d'autres portant de nombreuses cicatrices, témoignages glorieux de la lutte contre le rocher, des guêtres, etc., etc., la nomenclature est assez longue, passons.

Notre wagon présentait un aspect bizarre ; les caractères les plus divers s'y trouvaient représentés, et l'on aurait dit l'image d'un grand état. Au fond, le gouvernement près duquel s'étaient groupés les individus calmes ; plus près, les gens graves, les vieux montagnards, les « varapeurs » enragés, la pipe aux dents, la carte étalée sur les genoux discutent l'itinéraire. Enfin, les insouciantes, pour qui la vie n'est que roses, chantent, en fumant, nos chants les plus patriotiques, ou les refrains les plus populaires. « Deux gendarmes »... ou « le pov'cantonnier »...

Le train roule, roule ; les stations apparaissent et disparaissent comme au kaléidoscope ; on discute toujours ; les cartes circulent ; les souvenirs s'échan-

gent : « Avez-vous été là-haut ?... J'ai passé un mauvais moment dans tel couloir. — Il y faisait un froid de voleur. — Les chants continuent avec un entrain imperturbable, et l'on se demande ce que seront les voix dans trois jours. Et le train roule, roule, et le wagon, rempli de fumée et de soleil, de chant et de gaieté touche enfin Martigny.

On s'installe, non, on s'entasse, non, on s'empile sur des char dits « à bancs », mais qui n'ont pour bancs que des planches transversales, qui sautent, bondissent, à chaque cahot du véhicule, menaçant d'une chute presque inévitable les malheureux attachés à leurs flancs. De Martigny à Orsières, la montée est plate au propre et au figuré ; le décor est banal ; un soleil de plomb, l'air lourd, tout contribuerait à rendre cette première partie fastidieuse au possible, sans les chants et les conversations.

On dine à Orsières ; et l'on repart sur les susnommés chars, après avoir fait, « pour se dérouiller, » quelque demi-heure à pied sous un soleil de plus en plus accablant. Les chants joyeux ont cessé ; on ne reconnaît plus les camarades. D'aucuns se « sont couchés de fatigue accablés » et, à l'instar de Don César de Bazan, « dormaient la tête à l'ombre et les pieds au soleil. »

On signalait les fontaines et les pintes comme des oasis bienfaisantes. A Liddes, on vida la cave d'un vieux bonhomme d'aubergiste, et, ce n'est pas sans une profonde satisfaction, qu'à Bourg-St-Pierre, nous avons quitté notre primitif moyen de transport.

Dès la cantine de Proz, l'animation revient, un sang nouveau semble couler dans nos veines, sous l'influence heureuse de l'air des sommets à l'approche du soir, et l'impression grandiose d'une nature plus sauvage. Pendant quelque temps on suit la route de Bonaparte, puis, non loin de l'hospice, on l'abandonne pour couper directement à travers les rochers et les premiers champs de neige.

L'hospice du Grand St-Bernard nous offrait donc sa généreuse hospitalité ; nous fûmes répartis bientôt dans les chambres d'une propreté irréprochable, et chacun put procéder à sa toilette, chose indispensable. Après cela, nous nous retrouvons tous dans la grande salle à manger. Le souper fut très gai ; un grincheux dirait « trop bruyant pour nous ; qu'importe, nous ne saurions nous accommoder d'une philosophie si triste. » Le repas était des mieux ordonnés et le cuisinier du couvent mérite tous les éloges. Mais une surprise nous attendait. Nous sommes montés jusqu'au St-Bernard pour entendre un prodige violoniste ; un jeune enfant, mais un lauréat du Conservatoire de Genève, nous a tenu longtemps sous le charme de son talent merveilleux¹. Malheureusement l'heure du repos avait sonné, nous avons quitté avec regret cet enfant que probablement nous ne reverrons jamais, et, grisés de musique, nous nous sommes retirés, chacun chez soi, et le rêve, succédant à la réalité, nous a fait ouïr encore vaguement des concerts pleins d'une harmonie mystérieuse.

Le lendemain, de très bonne heure, nous étions sur pied ; il y eut bien quelques récalcitrants, mais bientôt le déjeuner nous réunit, dirigé par le même frère qui, la veille, s'était aimablement mis à notre disposition.

Après lui avoir présenté nos remerciements les plus chaleureux et les plus sincères, toute la troupe s'ébranla sur le petit sentier qui conduit au col de Fenêtre. Cette partie n'offre aucune difficulté ; le sentier serpente entre de gros rochers descendus des hauteurs, et quelques plaques de neige qui résistent au soleil de juillet. Du haut du col, la vue est merveilleuse ; tout en bas, la vallée d'Aoste ; en face les Aiguilles du Triolet et le Dolent ; plus loin les Aiguilles d'Argentière, Orny, le Portalet ; les grandes coulées de glace du Dolent, de Saleinaz et d'Orny, et bien bas, au pied des ravins, des chalets épars dans les pâturages.

On passe les lacs de Fenêtre, sortes d'étangs encaissés entre deux pentes verdoyantes et des névés étincelants, puis, par un sentier rudimentaire et raide,

¹ Ce jeune prodige est Florizel von Reuter, qui vient de se faire entendre à Chaux-de-Fonds et Lausanne.

courant à travers des prairies, où s'étalent de gros chardons, des anémones pâles, des gentianes d'un bleu intense, et où brillent en touffes épaisses les rhododendrons rouges, pailletés d'or, on arrive enfin à Ferret. Après une halte d'une heure, on se remet en route pour Praz-de-Fort ; on est content d'y être, car, si le chemin est bon, il est cependant ennuyeux et la beauté incomparable du spectacle ne peut pas nous faire oublier la poussière et la chaleur accablante.

Pendant notre arrêt à Praz-de-Fort le temps s'est un peu voilé ; une légère brume enveloppe les sommets ; les contours de la montagne sont plus vagues tout est noyé dans une lumière bleuâtre et chaude, et fort gênante pour les photographes.

La Dranse roule avec fracas ses flots troublés ; le Catogne se dresse, immense et sombre pyramide, et à l'horizon, la vallée du Rhône s'estompe dans la brume qui en adoucit les arêtes et les pics.

Pour arriver à Champex, on suit, à partir de Ville d'Issert, un gentil sentier caché dans des forêts de châtaigniers et de chênes. On s'élève rapidement au-dessus de la vallée, et, non sans fatigue, il est vrai, on atteint le lac de Champex, caché dans un rempli de terrain, et dont s'échappe le ruisseau qui descend en cascades jusqu'à la Dranse.

La soirée à Champex fut charmante ; après le souper, il y eut parties de bateaux, promenades aux alentours, voire même feux d'artifice devant chez le père Biselx qui, je dois l'ajouter, possède un certain vin doré qu'on n'apprécie que lorsqu'on l'a goûté. Mais la retraite sonne inexorable à 9 heures, et nous voilà bientôt casernés.

Le lever fut assez pénible ; personne n'était sur pied quand on frappa aux portes. Mais il fallait partir. Le soleil se leva radieux sur ce dernier jour qui allait réclamer nos plus grands efforts.

De Champex à Arpette le sentier va toujours agréablement sous le couvert des sapins, sauf un moment où l'on a une éclaircie superbe sur les Dents du Midi. Il quitte la forêt peu avant Arpette, tandis qu'à gauche file le sentier marqué en vert, qui conduit à la cabane d'Orny. Dans un pâturage marécageux, les chalets dorment encore.

Le sentier devient raboteux, mais on s'élève rapidement au milieu des mélèzes, sur un terrain inégal où les myrtilles et les rhododendrons croissent à profusion.

On laisse derrière soi les derniers mélèzes et au loin, au-dessus des premiers plans de montagnes, on commence à apercevoir la chaîne vaudoise : on distingue dans la buée du matin Morcles et les Muveran, et, plus loin, les Diablerets et l'Oldenhorn. Les Clochers d'Arpette, déchirés et presque inaccessibles, surplombent à droite ; à gauche, c'est Orny dont les glaciers descendent en pentes vertigineuses presque jusqu'au fond de la vallée.

La Fenêtre d'Arpette est encore bien haut et bien loin. Cette partie de la course est pénible ; après le pâturage, on attaque le rocher ; c'est là que commencent les difficultés. Plus de sentiers ; chacun va selon son caprice en zig-zag ou en ligne droite, suant, soufflant et gémissant, mais néanmoins, en avançant. La marche pendant les deux dernières heures est très fatigante ; on s'élève avec peine au milieu des éboulis ; bien loin, en bas dans la vallée, les pierriers s'allongent, couvrant sans relâche les pâturages. La végétation a disparu ; c'est à peine si quelques touffes d'herbe ou quelques lichens peuvent trouver leur subsistance dans les anfractuosités de rochers. Partout la nature est morne, sauvage et primitive.

La Fenêtre d'Arpette, dominée par la pointe des Ecandies, est un col de quelques mètres de longueur. Tout autour, sur les deux versants, la montagne s'est écroulée, et des rochers énormes ont roulé soit sur Arpette, soit sur Trient, entraînant tout sur leur passage. Du côté du Trient, ces éboulements formidables

se sont entassés, couvrant des étendues de plusieurs centaines de mètres, quartiers de rocs dont l'équilibre est instable, et que le temps a vertdegrisés. En face de nous, le glacier du Trient déroule sa nappe blanche descendant d'Orny en une succession de crevasses et de séracs, plongeant à pic sur la vallée ; fendu en tous sens, il vient s'étaler en pente douce jusqu'à la moraine dont les débris et les poussières lui donnent une teinte sale. Les rayons, se jouant dans les crevasses et dans les fentes, s'y irrisent, et une teinte bleue ou verte semble jaillir de ces profondeurs glacées ; on croirait voir un morceau du ciel enchâssé dans de la neige diamantée.

Si l'ascension a été rude, la descente l'est encore davantage ; rien n'est plus pénible qu'une marche sur ces rochers glissants. Outre le danger très réel de se casser une jambe entre deux blocs, il y en a un autre plus terrible : les pierres détachées par les pieds des novices risquent à chaque instant d'atteindre les autres voyageurs ; on ne saurait aussi, à ce sujet trop prendre de précautions contre la manie déplorable de jeter des cailloux dans la vallée pour le seul plaisir de les entendre rebondir en éveillant les échos d'alentour.

Après deux heures de cette descente raide nous mettons le pied sur le glacier. La plupart d'entre nous ne le connaissent pas. Nous avons séjourné pendant quelque temps sur la partie inférieure, à l'endroit où les crevasses sont moins nombreuses et plus droites ; de sourds grondements se faisaient entendre sous nos pieds ; c'était le Trient qui se fraye un passage au milieu des glaces. La moraine nous offrit encore quelques difficultés, mais bientôt, laissant derrière nous le glacier, Orny, l'Aiguille du Tour et à notre gauche le Trient, qui précipite ses flots écumeux dans la vallée, nous avons tourné un premier contre-fort de montagnes, et, en une heure, suivant au pas le charmant sentier du « bisse », une vraie plaine, à côté des escalades et des descentes précédentes, nous arrivions à la Forclaz ; trois heures plus tard, nous étions à Martigny.

Je pourrais terminer ici ; mais, auparavant, je veux m'acquitter d'un devoir qui m'est doux : remercier chaleureusement et du fond du cœur les professeurs qui nous ont accompagnés, et en particulier M. Dutoit, qui a eu toute la responsabilité ; les remercier pour la peine qu'ils ont eue d'organiser cette course, pour le dévouement dont ils ont fait preuve envers nous, et surtout pour leur bienveillante affection. Nous n'oublierons jamais ces trois journées passées ensemble, loin des soucis de la vie de chaque jour, unis dans une seule pensée et dans un même sentiment : l'admiration sans réserve des merveilles que nous avons vues se dérouler sous nos yeux, dans le décor éblouissant du plus beau pays que le rêve puisse concevoir.

M. SALLAZ, élève de l'École normale.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Subventions scolaires. — La commission du Conseil national pour les subventions scolaires s'est réunie la semaine dernière à Bex, hôtel des Alpes. Elle est composée de MM. Curti, président, Favon, Gobat, de Meuron, Jæger, Egloff, Kuntschen, Schmid (Uri), Schobinger, Vital et Zürcher. M. le conseiller fédéral Ruchet a pris part à ses délibérations. Par 5 voix contre 4¹, elle a décidé d'entrer en matière et a approuvé dans ses points principaux le projet du Conseil fédéral.

— Les inspecteurs d'écoles de la Suisse romande ont eu leur réunion annuelle lundi, 1^{er} octobre, à Berne, sous la présidence de M. Gobat, directeur de l'instruction publique. La séance a été consacrée à discuter les conclusions de M. Gobat, inspecteur du Jura bernois, sur le *livre de lecture*.

La prochaine réunion aura lieu à Lausanne. Dans les tractanda figurera l'enseignement dans le degré inférieur de l'école primaire.

¹ M. Favon était absent.

Féminisme. — On ne compte pas moins, dans les Universités suisses, de 511 étudiantes en médecine. A Genève, le nombre des étudiantes en jupons est à peu près égal à celui des étudiants ; à Berne, il le dépasse même : 190 étudiantes pour 174 étudiants à barbe.

Société suisse des instituteurs. — La Société suisse des instituteurs, réunie à Bâle, a décidé de créer un secrétariat permanent, qui fonctionnera à titre provisoire, dès à présent jusqu'à son organisation définitive.

Dans la première assemblée générale, M. Meyer, instituteur à Neunkirch, a rapporté sur la liberté d'établissement des instituteurs, c'est-à-dire leur droit d'être placés non-seulement dans le canton dont ils ont le brevet, mais dans les autres. La Société a voté une proposition demandant cette liberté d'établissement et invitant le comité à faire les démarches nécessaires auprès des autorités cantonales et communales.

Dans la seconde assemblée, MM. Wetterwald (Bâle) et Keller (Winterthour), ont rapporté sur l'enseignement de l'histoire et de l'histoire naturelle.

— La Société suisse des professeurs de gymnase tiendra sa 41^e réunion à Baden, les 13 et 14 octobre prochain.

VAUD. Jeune Citoyen. — Quand on s'occupe de ce qu'il faut préparer pour faciliter la tâche aux maîtres des cours complémentaires et aux jeunes gens appelés à les suivre, on se trouve en présence de deux points de vue différents. Les uns, entre autres plusieurs instituteurs vaudois, demandent qu'il soit fourni un manuel suffisant pour les trois années de cours ; d'autres, par contre, et ils sont encore nombreux, surtout dans le canton de Neuchâtel et dans le Jura bernois, déclarent qu'il est préférable d'avoir chaque année une publication nouvelle. Il est évident que, de part et d'autre, on peut fournir de solides arguments en faveur de son opinion.

Nous ne voulons pas, aujourd'hui, examiner de quel côté pourrait pencher la balance ; la deuxième manière d'envisager cette question a pour elle, on peut cependant le dire, l'attrait de la nouveauté, la possibilité de tenir plus facilement compte des idées heureuses qui se présentent. C'est en tout cas ce qu'ont pensé Messieurs les chefs des Départements de l'Instruction publique de Vaud, Genève, Neuchâtel et Berne en adoptant le *Jeune Citoyen* sans changement dans son mode de publication pour l'hiver 1901-1902.

La dix-huitième année de ce journal ne renfermera du reste pas d'articles ayant déjà paru. Le résumé ci-après de la table des matières donnera une idée de ce que l'on y trouvera :

1. Fragments utilisés pour la lecture à l'examen pédagogique des recrues.
2. Morceaux littéraires tirés de bons auteurs.
3. Etudes élémentaires d'économie sociale.
4. Chapitres se rapportant à l'histoire naturelle :
 - a) L'élevage du cheval ;
 - b) Les abeilles ;
 - c) Quelques insectes nuisibles, hanneton, charançon, etc. ;
 - d) Les bois de construction ;
 - e) Simples notions de chimie agricole.
5. Biographies avec portrait de MM. Zemp, conseiller fédéral ; Decoppet, Favon, Quartier-la-Tente, conseillers d'Etat ; G. Favez, juge fédéral ; C. Folletête, Aimé Humbert, colonel Girard, etc.
6. Chronique des événements les plus saillants de l'année écoulée.
7. Sujets de rédaction avec modèles tirés de la vie pratique.
8. Géographie économique des cantons de l'ouest de la Suisse.
9. Histoire de la Suisse, de 1798 à 1901 ; institutions politiques se rapportant à cette période.

10. Questions de calcul des examens fédéraux ; comptes d'apprentissage.

La feuille spéciale pour le canton de Vaud contiendra l'histoire plus détaillée des années 1798 à 1803, et une étude des autorités de cercle et de district.

Nous sommes, en outre, heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que les acheteurs du *Jeune Citoyen* y trouveront deux chants, dont l'un, arrangé par M. W. Pilet, professeur à Vevey, est inédit ; l'autre, sera tiré du répertoire de la dernière fête cantonale de la Société des Chanteurs vaudois.

Comme l'année dernière, plusieurs articles seront illustrés. Au nombre des nouveaux collaborateurs, nous tenons encore à citer M. S. Bieler, directeur de l'Institut agricole, à Lausanne.

L. Hz.

— **Lausanne. Commission de gestion.** — La Commission de gestion du Conseil communal vient de déposer son rapport. La sous-commission chargée d'examiner la gestion de la Direction des écoles a présenté un certain nombre d'observations intéressantes que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos collègues. Le rapporteur de cette sous-commission était M. L. Pelet, fils.

Les dépenses faites par la commune de Lausanne, en 1900, se montent à 577 799 fr. 56, et les recettes à 142 244 fr. 40.

Les Ecoles enfantines sont au nombre de 24 avec 721 enfants. Elles ont une marche très satisfaisante. La Commission invite la Municipalité à étudier la question de la pension de retraite des maitresses de ces classes.

En 1900, les écoles primaires comprenaient 101 classes fréquentées par 3865 enfants. Parmi les 587 élèves sortis à l'âge de 15 ans, 40, soit le 11^o/_o, n'avaient pas atteint le programme du degré supérieur. En 1899, on en comptait le 14^o/_o ; il y a donc progrès.

A propos de la *marche des écoles*, le rapporteur s'exprime comme suit : « La marche de nos écoles est très satisfaisante, le personnel enseignant mérite toute notre confiance et fait tous ses efforts pour remplir ses devoirs au plus près de sa conscience. Nous avons pu constater à plusieurs reprises combien il faut à nos maitres et maitresses de dévouement et de patience pour remplir leur tâche.

Les matières inscrites au programme de l'école primaire sont trop nombreuses, on y a introduit l'enseignement manuel ou agricole, le toisé, la physique, la zoologie, etc.

Il y a surcharge à la fois du programme du maitre et des élèves ; cela a de nombreux inconvénients ; tout d'abord l'attention des élèves est trop dispersée, de plus nous ne devons pas oublier que les instituteurs primaires ne sont pas omniscients, et que les forcer à parler *de omni re scibili*, revient en quelque sorte à cultiver le pédantisme.

Loin de nous l'idée que l'élève n'apprenne qu'à lire, à écrire et compter, mais depuis plusieurs années, par un enseignement utilitaire et pratique, on cherche à ce que les élèves, à leur sortie de l'école, soient parfaitement armés pour le combat de la vie. C'est impossible, car rien ne remplace les expériences de la vie réelle »...

... « Il est nécessaire d'introduire un enseignement moins instructif, mais plus éducatif, et de remplacer des leçons ne portant aucun fruit par des leçons bien comprises et une saine gymnastique.

» Nous avons été frappés de la différence qui existe entre l'esprit de l'école primaire et celui de l'école enfantine. Ce dernier enseignement est tout éducatif ; on y entremêle d'une façon hygiénique et harmonique les exercices du corps et de l'esprit. Cet enseignement est susceptible d'apprendre à l'enfant *l'effort*, tandis que dans nos autres écoles, il l'en dégoûte...

» Un autre point a aussi attiré notre attention, c'est le régime *ultra-égalitaire* auquel est soumis notre corps enseignant... Ce régime est la cause de découragements profonds, favorise l'adoption de procédés routiniers et tue l'individualité. La Direction des écoles devrait chercher tout mode susceptible d'entretenir l'émulation parmi nos instituteurs et institutrices.

» Nous nous sommes demandé s'il ne conviendrait pas mieux de donner plus d'autorité et plus de compétence au maître-surveillant, le nommer pour trois ans au lieu de un an ; accorder cette place non pas à tour de rôle, mais à ceux qui en sont dignes à tous égards. De cette façon, le maître-surveillant deviendrait l'intermédiaire naturel entre la Direction des écoles et le corps enseignant. »

M. le rapporteur demande encore d'accorder plus de compétence administrative à l'instituteur forain « en le chargeant de la gérance du bâtiment qu'il occupe et en lui allouant un crédit pour exécuter les petites réparations que l'on néglige trop souvent.

E. SAVARY.

FRIBOURG. — Aujourd'hui et demain a lieu à Fribourg la 48^{me} assemblée de la *Société suisse des maîtres de gymnastique*.

BERNE. **A bas « la schlague »**. Le Grand Conseil a abordé la discussion en second débat du projet de loi portant réglementation de l'application des peines corporelles dans les écoles et dans les établissements d'éducation. Par 98 voix contre 27, il a décidé de ne pas entrer en matière. Ont voté contre l'entrée en matière tous les députés jurassiens, tous les socialistes et une grosse partie des radicaux et des conservateurs.

ALLEMAGNE. Dans le seul district de Liegnitz, en Silésie, il y a encore 68 écoles qui comptent plus de 120 élèves pour un seul maître !

ITALIE. — A S. Cesario, près de Bologne, le plafond d'une salle d'école s'est effondré sous le poids des gerbes de blé qui étaient entassées dessus. 6 enfants ont été tués, 4 ont été blessés, ainsi que l'institutrice.

ÉDITEURS, ACHETEURS ET LECTEURS

Deux mots seulement au sujet de la double réponse qu'a suscitée mon article d'il y a quinze jours.

Le premier, pour rapeler que je m'y occupais surtout de livres destinés essentiellement aux gens d'école, et, à une exception près (les poésies de Durand), d'œuvres nouvelles, dues à des auteurs connus, mais bien vivants ; il n'y était question ni de littérature d'imagination, ni de vulgarisation scientifique, ni de chefs d'œuvre classiques.

Le second, pour recommander à mon tour une collection dont les cinq cents numéros sont trop peu répandus chez nous, malgré leur extrême bon marché : la *Nouvelle bibliothèque populaire* (éditeur H. Gautier) travaille à peu près dans le même domaine que la *Bibliothèque nationale*, mais en faisant la part beaucoup plus large aux modernes, aux contemporains entre autres ; malheureusement, l'impression en est aussi trop fine et trop compacte ; mais cela lui permet de donner une matière considérable en ses brochures de 32 pages in-8 à deux sous. Elle présente sur la *Bibliothèque nationale* un triple avantage : format plus comode encore (on en glisse sans peine trois ou quatre exemplaires dans son portefeuille) ; papier beaucoup meilleur, donc impression moins fatigante pour l'œil ; enfin elle donne des fragments seulement — quelquefois trop courts et trop décousus, il est vrai — de certaines œuvres très, très longues, dont maint lecteur hésite à entreprendre la lecture en quelque édition complète de 7 ou 800 pages serrées.

Merci à M. E. M. pour m'avoir fourni l'occasion de revenir sur ce sujet.

Ed. V.

NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

M. P. Conrad, directeur de l'École normale de Coire, vient de publier ses *Grundzüge der Pädagogik und ihrer Hilfswissenschaften, für Lehrerseminarien und zum Selbstunterricht. I. Teil.*

Psychologie mit Anwendungen auf den Unterricht und die Erziehung überhaupt. C'est un beau volume de 400 pages, le premier ouvrage systématique qui paraisse en Suisse sur la pédagogie scientifique d'après les principes de Herbart et de ses disciples. Nous aurons à revenir prochainement sur cet important travail.

BIBLIOGRAPHIE

Chrestomathie française. — de A. Vinet, 23^{me} édition, revue par Paul Seippel.

Le tome I^{er} de la Chrestomathie de Vinet, revue par Seippel, a paru chez Georges Bridel et Cie, à Lausanne. La valeur de la revision de ce manuel, classique chez nous, ne pourra être appréciée d'une façon définitive que lorsque les trois volumes auront paru; en tous cas ce tome, consacré à la littérature de l'Enfance, fait bien augurer de l'œuvre totale. Les éliminations ont été judicieuses et discrètes, trop peut-être; pourquoi conserver, par exemple, « Moïse sur le Nil », « Le petit Savoyard » et les « Trois jours de Christophe Colomb », puisque la revision devait porter surtout sur le XIX^e siècle, insuffisamment ou mal représenté dans l'œuvre originale?

M. Seippel a été sûrement bien inspiré en créant, à peu près en entier, les deux groupes intitulés: « Souvenirs d'enfance et de jeunesse » et « Enfants ». Il a su extraire des meilleurs écrivains du XIX^e siècle des pages intéressantes pour les enfants, à la fois instructives et éducatives. Sans doute l'unité d'inspiration est quelque peu brisée. Les morceaux modernes, tout en restant moraux et élevés, n'ont plus l'accent pieux et spécialement chrétien de ceux auxquels s'était arrêté de préférence le choix de Vinet; il n'en pouvait être autrement, sous peine de présenter le XIX^e siècle sous un jour faux, et il n'y a rien d'étonnant que les différences, déjà sensibles dans la revision de Rambert, soient allées en s'accroissant.

Telle qu'elle se présente à nous, rajeunie et mise au point, la Chrestomathie de Vinet restera sans doute à la base de notre enseignement secondaire.

H.

Jérémyas Gotthelf. — OEuvres choisies, 2^{me} série. Traduction par B. Robert de Rutté, P. Buchenel, A. Bourquin, J. Sandoz. Illustrées de 400 compositions par A. Anker, H. Bachmann, K. Gehri, P. Robert, B. Vautier, E. Burnand. Préface de R. Comtesse, conseiller fédéral.

25-27 livraisons grand in-8, au prix de souscription de f. 1,35 franco de port. Pour les non-souscripteurs, f. 2 — Neuchâtel, F. Zahn, éditeur.

Lorsqu'on possède, tout près de soi, des sources d'eau pure et abondante, il serait étrange, pour ne pas dire davantage, d'aller s'abreuver très loin, à quelque puits fangeux. C'est la réflexion que nous faisons en lisant la II^e série des OEuvres illustrées de Gotthelf, éditée à Neuchâtel par M. F. Zahn. Nous avons, en Suisse, un écrivain hors ligne, un conteur captivant, un littérateur de haute envolée, un analyste et un psychologue étonnamment perspicace, un moraliste autorisé, lequel a écrit toute une bibliothèque d'œuvres instructives, attachantes, tour à tour naïves et puissantes, simples et profondes, toujours poétiques, toujours saines, et nous allons demander, bien souvent, hélas! aux romanciers de France le livre que notre esprit réclame en pâture.

Encore si ce livre, au titre alléchant, était toujours un bon livre ou un beau livre! Mais non! Sur dix de ces livres à la classique couverture jaune, combien en est-il qu'en toute sécurité nous pouvons lire en famille? Bien peu, n'est-il pas vrai? Et les lecteurs que cette littérature-là ne satisfait pas se lamentent ou s'indignent de ne pouvoir, qu'à grand-peine, mettre la main sur un bon roman de France?

On raconte, — écrit M. Comtesse, conseiller fédéral, dans la préface qui ouvre la grande publication que nous annonçons ici, — que le vieil empereur allemand, lorsqu'il avait lu, pour satisfaire sa curiosité, quelques ouvrages étrangers, ajoutait : « Et maintenant, je vais relire avec plus de plaisir mes vieux poètes de Souabe ! » C'était un sage, que le vieil empereur allemand, et notre peuple aurait cent fois raison de suivre son exemple, c'est-à-dire de ne point vouloir obstinément s'abreuver aux sources des littératures étrangères, mais de puiser, tout près de lui, parmi les œuvres de ses compatriotes. Vous cherchez de bons livres, lecteurs, des livres qui ne soient point forcément ennuyeux s'ils sont moraux, des livres ayant de la saveur, de la valeur morale et artistique, eh bien ! lisez Gotthelf, lisez-en les remarquables traductions que nous en donnent M^{me} Robert de Rutté, MM. P. Buchenel, pasteur, A. Bourquin, pasteur, et J. Sandoz.

Traduire Jérémias Gotthelf est chose difficile, certes ; les collaborateurs de M. Zahn ont démontré que ce n'était point impossible, et leur travail consciencieux autant que réussi, a droit à nos plus vifs éloges. Grâce à eux, nous pouvons, nous Suisses romands, goûter le charme de ces inimitables *Contes bernois*, qui sont parmi les plus belles et les plus captivantes des œuvres du pasteur de Lützelflüh ; grâce à eux, nous connaissons, nous aussi, *L'Ame et l'Argent* et *Préfet et Juge* et *Dürsli le buveur* et *Käthi la grand'mère*, qui est un pur chef-d'œuvre, et *l'Araignée noire*, dont les pages puissantes, les épisodes parfois terrifiants, font penser à Shakespeare ou à Dante Alighieri, et que M^{me} Robert de Rutté a traduite de main de maître.

On apprend beaucoup de choses à lire Jérémias Gotthelf, on apprend surtout à accomplir fidèlement sa tâche quotidienne, à accepter les épreuves, à regarder au ciel, à vivre pieusement, à s'intéresser au prochain, à aimer et à rechercher ce qui est bon, ce qui est juste, ce qui est vrai, ce qui est chrétien. Les écrits de l'illustre pasteur bernois devraient se trouver dans toutes nos familles.

Mais la II^e série des Œuvres illustrées de Jérémias Gotthelf nous apporte plus encore qu'une saine littérature, elle nous apporte une merveilleuse œuvre d'art. Quatre cents illustrations de nos premiers artistes l'enrichissent en effet, quatre cents illustrations dont un bon nombre sont dues au célèbre peintre Paul Robert et dont la moitié sont signées d'Albert Anker. Nous voudrions les citer l'une après l'autre ; la figure énigmatique de *la Mariette aux fraises* (Anker), *le Mége* (Anker), *Michel dans sa vieillesse* (Anker), *Hans Joggeli* (Anker), *Satan*, *La mort du bétail*, *L'araignée noire*, qui sont du meilleur P. Robert ; nous voudrions parler de la collaboration si intensément artistique de *Bachmann* (dans *Les Fiancailles de Christian*), de *Gehri* (dans *Juge et Préfet*), de *Burnand* (dans *Le Songe de la St-Sylvestre*), de *Vautier* et des cent gravures sur bois, burinées par deux maîtres réputés, *Florian* et *Girardet*... Mais nous devons conclure. Nous ne le ferons pas sans nous étonner du prix modique de cette admirable publication, qui ne coûte que f. 6 75 le volume grand in-8, sans adresser des félicitations bien méritées à l'éditeur courageux et persévérant des Œuvres illustrées de Gotthelf, et sans exprimer le vœu que ces œuvres, si saines et si belles à tous égards, trouvent le chemin de tous nos foyers. X.

Geschichte der Erziehung in ihren Grundzügen, von Emanuel Martig. Berne, Schmid et Franke, 1901. L'infatigable directeur de l'école normale de Hofwil continue la publication de ses excellents ouvrages de pédagogie. Nous aurons à revenir prochainement sur le manuel que nous nous contentons de signaler aujourd'hui.

Causeries françaises, 2^{me} année, n^o 11, par A. André. Lausanne, Payot et Co, libraires-éditeurs.

Le Globe, journal géographique, renferme dans son n^o de juin 1901 une excellente étude de M. J.-J. Lochmann, ancien directeur du Bureau topographique fédéral, sur *La nouvelle carte murale de la Suisse pour les écoles*.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Le chamois.

DESCRIPTION DE SON CORPS. — Le chamois est un peu plus fort que la chèvre. Il a de grands yeux noirs, une bouche fine, sur les joues deux raies brunes et grisâtres sillonnent les poils ; sur sa tête, deux petites cornes noires qui vers le sommet se courbent brusquement en arrière ; leur croissance en est, chaque année, marquée par une trace à anneau. Son pied est d'une matière très dure et bordé d'une arête très vive. Avec la pointe et les côtés taillés à angle aigu, il peut changer en appui la moindre aspérité. Il s'affermit même sur la glace et y court sans broncher, quoiqu'il l'évite ordinairement le plus possible.

II. PELAGE. — Pendant l'été, le pelage du quadrupède est de couleur isabelle, un peu terne, mais demeure bordé d'une raie noire qui longe l'épine dorsale. Pendant l'hiver, cette teinte sombre envahit toute la robe, son poil devient long et brun foncé, noir, semblable à celui de l'ours. En tout temps, son pelage est doux.

III. NOURRITURE. — Le chamois se nourrit de différents végétaux et plantes aromatiques. Au printemps, les hautes Alpes offrent de magnifiques bouquets à ce gracieux convive. Sa nourriture préférée est une sorte de lichen qui, en plusieurs endroits, tapisse les sommets et les flancs des rochers. En hiver, pour trouver sa subsistance, cet animal imite le procédé du renne de Laponie, grattant la neige du pied et la dégelant par la chaleur de son haleine. Si l'épaisseur ou la dureté de la neige l'empêche de découvrir le sol, il broute la sommité des branches des jeunes sapins.

IV. MÂLE ET FEMELLE. — Le mâle et la femelle ont une si complète ressemblance qu'on ne peut les distinguer à moins d'être tout près. La forme, la taille, la couleur sont pareilles. Seulement la femelle a le cou plus long, plus mince, plus élégant. Ses cornes s'élèvent parallèlement, au lieu que celle du mâle, qui sont un peu plus fortes, divergent à partir de la racine. Il faut que la mère soit accompagnée de son faon pour que les chasseurs puissent constater de loin sa nature.

V. FAON. — La femelle ne porte habituellement qu'un seul petit appelé faon. Le mâle n'en prend aucun soin. Le faon n'a ses cornes entières et n'est véritablement formé que dans la troisième année. Jusque là il bêle comme une chèvre. Quand la mère l'a léché, nettoyé, il peut la suivre, quoique âgé seulement de quelques heures. Les hommes les plus lestes ne sauraient l'atteindre lorsqu'il a vécu vingt-quatre heures.

VI. GENRE DE VIE. — Les chamois vivent en troupes plus ou moins nombreuses qui comprennent jusqu'à vingt-cinq ou trente individus. A la tête marche une femelle expérimentée. Souvent c'est l'aïeule de toute la tribu. Quelques-unes de ses compagnes la suivent immédiatement escortées de leurs petits. Les mâles se tiennent d'habitude au centre et à l'arrière-garde. Lorsque la troupe s'arrête, soit qu'elle broute, soit qu'elle se repose, un chamois, remplacé de quart d'heure en quart d'heure, fait toujours sentinelle. Dès que le guetteur aperçoit un danger, il fait entendre un sifflement aigu rendu par les narines. A ce signal, tous les chamois dressent aussitôt la tête et, suivant leur conductrice avec une aveugle docilité, s'enfuient avec une vitesse incroyable.

VII. — EMPLOI DE LEUR TEMPS. -- Il se mettent en quête de leur nourriture dès le petit jour. Ils broutent l'herbe humide jusqu'à huit ou neuf heures. Alors commence la sieste. Retirée dans quelque vallon désert ou sur quelque plateau dont la vue s'étend au loin, la troupe nomade rumine son odorante pâture. Vers deux heures, les chamois sortent peu à peu de leur indolence, quittent la retraite

où ils ont passé le milieu du jour. Mais ils ne reprennent leur activité que vers les premières heures du soir. Ils bondissent alors avec une merveilleuse agilité.

VIII. CHASSE AU CHAMOIS. — a) *son odorat* ; b) *sa vigueur* ; c) *périls*.

a) *Son odorat*. Nulle créature ne possède peut-être un odorat plus fin. Le chamois découvre, par le flair, l'approche de ses persécuteurs. Les chasseurs sont obligés de tenir compte, avec un soin extrême, de la direction du vent et de marcher en sens inverse de celui-ci. Ils doivent veiller avec le plus grand soin que leurs émanations ne trahissent point leur marche, car, sans cela, le chamois, avec son odorat si délicat joint à une vue excellente, déjouerait tous leurs efforts.

b) *Sa vigueur*. La nature l'a doué d'une vigueur extraordinaire, d'une constitution robuste. Nulle autre bête n'a, comparativement, une force égale. Il a d'ailleurs la vie très dure. A moins que la balle ne lui perce le cœur ou la cervelle, ne lui déchire les entrailles ou ne lui brise les reins, la solide créature en réchappe ; dans tous les cas elle est perdue pour le chasseur. Même lorsqu'elle est blessée mortellement, elle fait encore de longues traites.

c) *Périls*. La chasse au chamois est des plus pénibles et des plus dangereuses. La seule chose sur laquelle le chasseur puisse compter est sa grande curiosité ; il en profite pour lui tendre des pièges. Si timide que soit d'ordinaire le chamois, il devient par moments belliqueux et agressif. Lorsqu'il est pressé de trop près, il se jette sur son adversaire comme un héros intrépide, furieux, acharné. La violence de son attaque est cependant bien moins redoutable que la manière dont elle a lieu. Ce souple animal s'efforce adroitement de saisir avec ses cornes recourbées les jambes du chasseur pour le précipiter au fond des abîmes. Cependant un attrait presque irrésistible entraîne le chasseur vers les hautes cimes, où il va se livrer à cette périlleuse poursuite.

IX. SON UTILITÉ. — La chair de cet animal est estimée. Sa peau, préparée par les procédés qui ont donné lieu à l'art de la chamoiserie, d'après lequel on prépare aussi les peaux de chèvres, est très souple. On l'emploie pour gants, guêtres, etc. Ses cornes sont recherchées par les touristes qui aiment à s'armer d'un long bâton surmonté d'une de ces cornes, lorsqu'ils gravissent les glaciers. Sur son dos se trouve une touffe de poils. Les Tyroliens en font des plumets dont ils ornent volontiers leurs chapeaux.

PLAN. — 1. Description de son corps. — 2. Pelage. — 3. Nourriture. — 4. Mâle et femelle. — 5. Faon. — 6. Genre de vie. — 7. Emploi de leur temps. — 8. Chasse au chamois : a) Son odorat ; b) sa vigueur ; c) périls. — 9. Son utilité.

ASSOCIATION ET COMPARAISON. — Animaux ressemblant au chamois : chèvres, bouquetins, cerfs, rennes, chevreuils, antilopes. Montrer si possible des tableaux. Faire dire aux élèves tout ce qu'ils peuvent savoir en comparant chaque animal au chamois.

Ces animaux rentrent dans la famille de *mammifères*, ordre des *ruminants*.

ABSTRACTION OU GÉNÉRALISATION. — Caractères principaux des *ruminants* : conformation de leur estomac disposé pour la rumination. Ces animaux sont tous herbivores. La nourriture grossièrement mâchée arrive par l'œsophage dans un premier estomac très vaste, appelé la *panse* ou *herbier*, puis dans le deuxième estomac, le *bonnet*, beaucoup plus petit ; la surface intérieure est plissée dans tous les sens ; ressemble un peu à des rayons d'abeilles. Le bonnet, en se contractant, renvoie, par l'œsophage, la nourriture dans la bouche. Elle y est broyée une seconde fois entre les dents, puis descend dans le troisième estomac, le *feuillet*, plus grand que le bonnet, garni intérieurement de replis longitudinaux qui ressemblent aux feuillets d'un livre. Du feuillet, la nourriture passe dans le quatrième estomac, la *caillette*, dont la surface irrégulièrement plissée contient le suc gastrique. Là se fait proprement la digestion. Le reste du tube intestinal est disposé comme chez l'homme, sauf que la longueur des intestins est

beaucoup plus considérable. Les ruminants manquent de dents sur le devant de la mâchoire supérieure. Tous ont les pieds fourchus. Un grand nombre portent sur le front des cornes soutenues par un axe osseux.

APPLICATIONS. — 1. Compte-rendu écrit. — 2. *Composition* : « *Le chamois mourant* », (s'inspirer du tableau de l'Exposition cantonale de Vevey). 3. *Dictée* : Le chamois. — 5. *Lecture* : Les chasseurs de chamois. D. et B., page 215. — 6. *Chant* : L'esprit de vertige, Ecole music., He p n° 89. — 7. *Dessin* : Tête de chamois.

A. DEPPIERRAZ.

DICTÉES

Le chamois.

Là où la chèvre s'arrête, où le vertige commence à saisir, le chamois bondit d'un pied léger, sans peur, sans inquiétude. Les pentes les plus rapides, les sommets les plus aigus, les corniches les plus saillantes, la vue des abîmes, la profondeur des neiges, la dangereuse superficie des glaciers, les crevasses ne troublent pas sa marche, ne lui inspirent pas la moindre hésitation. Pourvu qu'il trouve un point d'appui, le svelte animal grimpe, court, se promène. Il trotte avec grâce sur les éboulis, sur les entassements de cailloux, de roches brisées. Il gravit même des parois si escarpées, que, de loin, elle semblaient taillées à pic. Une touffe d'herbe, une ride de rocher, une corniche lui suffisent pour se maintenir. Il suit d'un œil paisible des crêtes que bordent d'effrayants abîmes. Ce qui est plus extraordinaire encore, c'est qu'il descend par les mêmes chemins, si on peut appeler chemins ces voies inaccessibles au reste des animaux. Il saute par dessus le vide, sur des pointes si étroites qu'elles le forcent de presser les uns contre les autres ses quatre pieds, figurant ainsi une pyramide renversée. Il fait tout cela avec un aplomb, une facilité de mouvement, qui prouvent autant la justesse de son coup d'œil que sa force musculaire. Il ne pourrait perdre l'équilibre sans aller se briser quelques centaines de mètres plus bas. A. D.

Les chasseurs de chamois.

En Suisse, les chasseurs de chamois appartiennent à la classe la plus aisée ; ce sont des gens rudes, robustes, faits à tous les temps, parfaitement, initiés aux moindres détails des massifs de leurs montagnes, des mœurs de leurs animaux, de la manière de les chasser. Le chasseur doit avoir une vue perçante, une tête à l'épreuve du vertige, un corps vigoureux, endurci à toutes les intempéries de la région des glaces, un courage plein de hardiesse, un sang-froid imperturbable, une intelligence prompte, jointe à une grande circonspection, en outre de bons poumons et une force musculaire à pouvoir soutenir longtemps la fatigue. Il ne doit pas seulement avoir le coup d'œil sûr, son pied doit l'être également. Il faut qu'il soit aussi lesté et même plus lesté que la chèvre la plus agile. Il se trouve quelquefois, en effet, dans des positions exceptionnelles où chacun de ses membres doit supporter un effort extraordinaire, où il doit s'appuyer tour à tour sur les coudes, sur les dents, sur le dos, sur le menton, sur les épaules, où chacun de ses muscles doit lui servir de levier ou de point d'appui pour se soutenir, se pencher, se tourner, se soulever et s'étendre. DE TSCHUDI.

(Commun. de M. J. Baudat).

GÉOMÉTRIE

Solutions des questions du N° 40¹.

On propose : 1° de démontrer la formule $\frac{n(n+1)}{2}$ qui donne la somme des n premiers entiers consécutifs. Cette démonstration est immédiate pour ceux qui

¹ Les soussignés ont résolu les deux questions proposées.

connaissent les progressions. On peut aussi l'établir en écrivant sur deux lignes la somme de ces n entiers de la manière suivante :

$$\begin{array}{ccccccccccc} 1 & + & 2 & + & 3 & + & \dots & + & (n-2) & + & (n-1) & + & n \\ n & + & (n-1) & + & (n-2) & + & \dots & + & 3 & + & 2 & + & 1 \\ \hline 2S & = & (n+1) & + & (n+1) & + & (n+1) & + & \dots & + & (n+1) & + & (n+1) & + & (n+1) \\ 2S & = & n(n+1), & & & & & & & & & & & & \text{d'où } S = \frac{n(n+1)}{2}. \end{array}$$

2° Combien possèdera, en capital et intérêts simples au bout d'une année, un ouvrier qui dépose à Caisse d'Epargne 8 fr. au commencement de chaque semaine, ces dépôts portant intérêt à $3\frac{1}{2}\%$ dès la semaine suivante :

Le capital déposé = 8 fr. \times 52 = 416 fr.

L'intérêt hebdomadaire de 8 fr. = $\frac{8 \text{ fr.} \times 3,5}{100 \times 52}$. L'intérêt dû à l'ouvrier sera donc la somme de :

$$\begin{aligned} & \frac{8 \times 3,5 \times 51}{100 \times 52} + \frac{8 \times 3,5 \times 50}{100 \times 52} + \dots + \frac{8 \times 3,5}{100 \times 52} = \\ = & \frac{8 \times 3,5}{100 \times 52} \left(\underbrace{51 + 50 + \dots + 2 + 1}_{51 \text{ premiers entiers}} \right) = \frac{8 \times 3,5}{52 \times 100} \times \frac{51 \times 52}{2} = \\ & = \frac{4 \times 3,5 \times 51}{100} = \text{Fr. } 7,14 \end{aligned}$$

Capital . . . » 416,—
TOTAL. . . Fr. 423,14

Edm. MARREL, prof., Lausanne.

Solution du problème N° 2.

Trouver un nombre dont la somme des deux chiffres soit 12 et tel que si l'on renverse l'ordre des chiffres, il diminue de 18.

Représentons par x le chiffre des dizaines et par y celui des unités simples. D'après les données du problème et les principes élémentaires de la numération, on a le système des deux équations :

$$\begin{array}{l} x + y = 12 \\ 10x + y - (10y + x) = 18 \end{array}$$

$$\begin{array}{l} x + y = 12 \\ 9x - 9y = 18 \end{array}$$

$$\begin{array}{l} x + y = 12 \\ x - y = 2 \end{array}$$

membre à membre

$$\begin{array}{l} 2x = 14 \\ x = 7 \end{array}$$

$y = 12 - 7 = 5$. Réponse : Le nombre

cherché est 75, car $75 - 57 = 18$.

Marie CHOCHARD-JUILLERAT, inst., Sonvillier.

Questions proposées.

1. Démontrer que la somme des cubes de trois entiers est divisible par 9.
2. Trouver 4 nombres en proportion, connaissant la somme des extrêmes 14, la somme des moyens 11 et la somme des carrés de ces 4 nombres 221.

Edm. MARREL.

CHANT DES ANGES (Noël.)

Maestoso.

G.-ALBERT HOFFMANN.

Soli pour 4 voix égales (Monitrices et enfants.)

Sopranos. *dolce p*

1. E - cou - tez! le chant des an - ges Vient d'é-

Altos. *p*

Chœur général (Monitrices, moniteurs et enfants).

Soprano et Alto. *mf*

cla - ter dans les airs;

Ténor et Basse. *mf*

cresc.

an - ges A leurs su - bli - mes con - certs, A leurs

f

f

cresc.

dim.

su - bli - mes con - certs: « Gloire à Dieu! Paix sur la

pp Soli (Monitrices et enfants.)

pp

dim.

Chœur général.

ter - re, Au - jour - d'hui le Christ est né! » Jé - sus s'est

fait no - tre Frè-re. Jé - sus s'est fait no - tre Frè - re; Un Sau-

veur nous est don - né, Un Sau-veur nous est don - né! Un Sau- né!

2. Son palais est une étable,
 Une crèche est son berceau,
 Et pourtant c'est l'Admirable,
 C'est le Fils du Dieu Très Haut. (*bis*)
 Il vient à nous débonnaire
 Et de grâce couronné :
 Jésus s'est fait notre Frère, etc.

3. Avec vous, bergers et mages,
 Aux pieds de notre Seigneur,
 Nous déposons nos hommages,
 Nous lui donnons notre cœur. (*bis*)
 Tout son peuple sur la terre
 Dit avec nous prosterné :
 Jésus s'est fait notre Frère, etc.

4. Que toute langue bénisse
 Le saint nom d'Emmanuel ;
 Et qu'en tous lieux retentisse
 Ce cantique solennel : (*bis*)
 « Gloire à Dieu ! Paix sur la terre,
 Aujourd'hui le Christ est né ! »
 Jésus s'est fait notre Frère, etc.

Ce chœur est tiré de la 5^e série des **Chants de Noël** publiés par G.-Albert Hoffmann, instituteur à Boveresse (Neuchâtel). — Les 6 séries sont en vente chez l'auteur, à raison de 20 cts. l'exemplaire ou fr. 2 la douzaine. — *Tous droits réservés.*
 Publication autorisée dans l'*Educateur*.

Instruction publique et Cultes.

Gymnase classique.

BACCALAURÉAT ES-LETTRES

La seconde session du baccalauréat ès-lettres s'ouvrira au Gymnase le **lundi 14 octobre**, à 8 heures du matin.

Inscription des candidats au secrétariat de l'Université avant le **samedi 12 octobre**.

ÉCOLES PRIMAIRES

MM. les instituteurs qui ont fait cette année leur **école de recrue** sont priés d'en aviser le service de l'instruction publique en indiquant leur incorporation.

MM. les **régents** et Mmes les **régentes** qui, au 31 décembre 1901, auront droit à la **première augmentation de traitement pour cinq années de services**, sont priés d'adresser au département, avant le **15 novembre** prochain, leur demande accompagnée de pièces délivrées par les commissions scolaires, attestant la durée exacte de leurs fonctions, avec indication des dates d'entrée et de sortie.

Les titulaires déjà pourvus d'une attestation sont dispensés d'adresser une nouvelle demande.

APPEL

MM. les régents et Mmes les régentes **non placés**, pourvus du brevet définitif ou provisoire, disposés à desservir provisoirement, jusqu'au 15 mai 1902, l'un des postes ci-après désignés, sont priés d'adresser leurs offres de services au département de l'instruction publique jusqu'au **12 octobre** prochain, à 6 h. du soir, en mentionnant les places pour lesquelles ils se font inscrire.

Régents : PANEX (Ollon), 1400 fr. et autres avantages. — ARZIER-LE-MUIDS, 1400 fr. et autres avantages. — BAVOIS, 1400 fr. et autres avantages.

Régentes : LE CHENT (école de Derrière-la-Côte), 900 fr. et autres avantages. — ST-GEORGES, 900 fr. et autres avantages. — ESSERT-PITTET, 900 fr. et autres avantages. — ESSERTINES SUR YVERDON (école d'Epautheyres), 800 fr. et autres avantages. — ST-BARTHÉLEMY-BRETIGNY, 600 fr. et autres avantages légaux.

Musée pédagogique de Fribourg.

Les membres du Corps enseignant de la Suisse romande, qui rendent des ouvrages à la **Bibliothèque du Musée pédagogique de Fribourg**, ou qui correspondent avec elle, sont priés de se servir de l'intermédiaire de la Commission scolaire de leur localité respective, attendu que, d'après une récente communication du Département fédéral des Postes, **la franchise de port n'est accordée qu'aux autorités scolaires.**

LA DIRECTION

Orphelinat Daillens-Cossonay-Penthaz.

La place de Directeur

de l'Orphelinat à Penthaz **est à repourvoir** pour le **1^{er} novembre** prochain. — On demande un instituteur marié; il sera au bénéfice de la pension de retraite primaire; si sa femme est brevetée, elle jouira de la même faveur. — Entretien complet; traitement mille francs, susceptible d'augmentation. H12490L

Adresser, jusqu'au 15 octobre courant, par écrit, offres et références, à M. le **pasteur Berguer, président, à Daillens**, qui enverra les conditions.

Institutrice diplômée est cherchée pour l'école réformée libre de Bulle. Traitement annuel 1100 fr, logement et bois nécessaires. Adresser offres avec certificats jusqu'au 10 octobre à M. Gavin, pharmacien à Bulle.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

LA PAPETERIE DE BIBERIST

(CANTON DE SOLEURE)

recommande ses

Papiers à dessin pour écoles

très appréciés et lesquels sont en magasin dans différents formats et qualités.

Echantillons à disposition.

➤ *Ne sont pas livrés directement, mais seulement par les papeteries.* ➤

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Terreaux, 4, LAUSANNE — R. de l'Hôpital, 22, NEUCHATEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

➤ CONFECTION SUR MESURE ➤

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

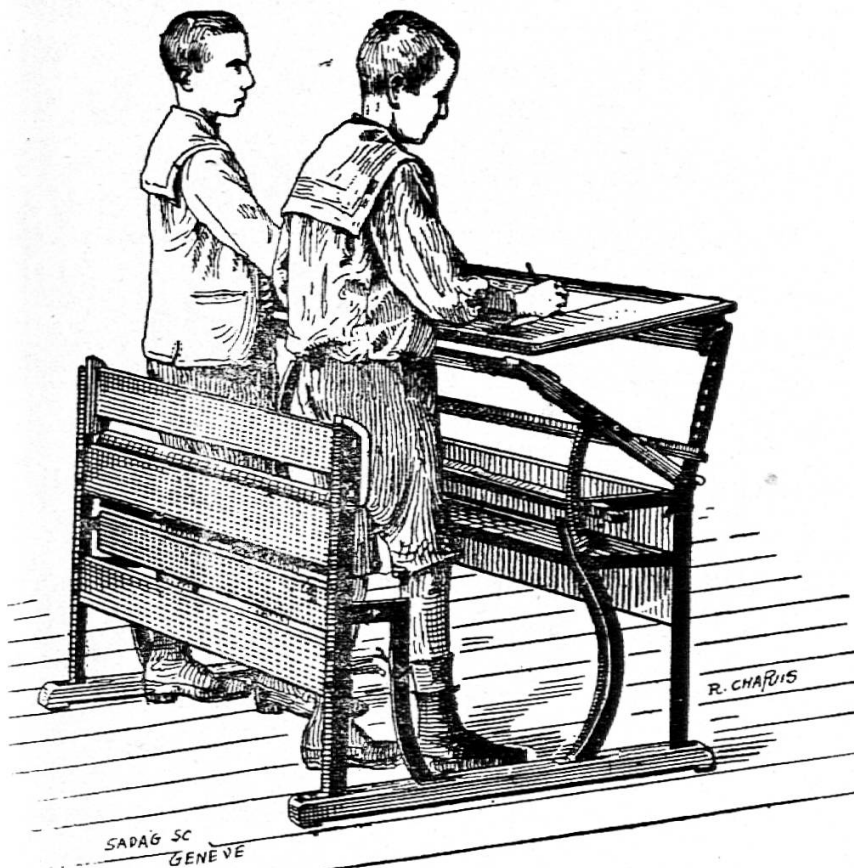
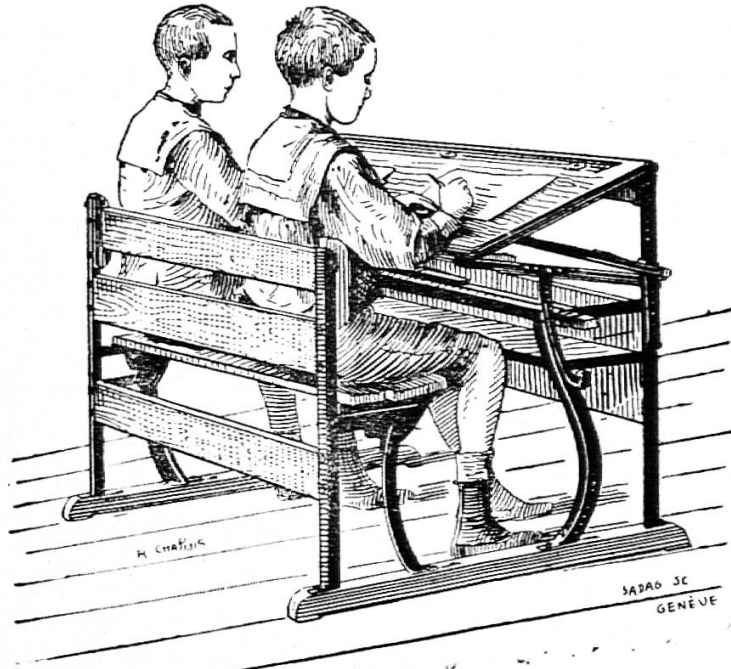
PUPIETRES HYGIENIQUES

MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

net. + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Le pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

- 1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
- 2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
- 3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



MANUFACTURE GÉNÉRALE

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares
depuis 10 francs.



Mandolines
depuis 16 francs.

Zithers
en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure garantie

 à des prix défiant toute concurrence. 

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instrument d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés
dans nos propres ateliers.

SPÉCIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

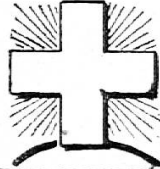
FÆTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY



L'ÉDUCATEUR

(·ÉDUCATEUR·ET·ÉCOLE·ROMANDE·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre

les annonces :
Librairie PAYOT & C^e
Lausanne.

R. LUGEN 1898

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatard , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Blanchut , F., inst.,	Collonges
Grosгурin , L., inst.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Jura Bernois.		Dérianz , J.,	Dizy.
MM. Fromaigat , L., inst.,	Saignelégier.	Cornamusaz , F.,	Trey.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Rochat , P.,	Yverdon.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Jayet , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Visinand , L.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Failettaz , G.,	Gimel.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Briod , E.,	Fey.
Neuchâtel.		Martin , H.,	Lausanne.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Loche.	Magnin , J.,	Préverenges.
Grandjean , A., inst.,	Loche.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritsch , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller		MM. Perrin , Marius, adjoint,	
fédéral, prés. honoraire,	Berne.	trésorier,	Lausanne.
Decoppet , C., Conseiller d'Etat,	Lausanne.	Sonnay , adjoint,	Lausanne.
		secrétaire,	
Burdet , L., instituteur,	Lutry.		
vice-président,			

“ LA SUISSE ”

Société d'assurances sur la vie.

FONDÉE EN 1858

Siège social: Lausanne, Rue du Midi, 2

Assurances sur la vie d'après toutes les combinaisons. Rentes viagères. Assurance sur la vie combinée avec l'assurance contre les accidents. En vertu de cette combinaison, l'assuré qui renonce à participer aux bénéfices de « La Suisse » reçoit *sans augmentation de primes* une police individuelle d'assurances contre les accidents auprès de la compagnie « Le Soleil » Sécurité générale.

Assurance combinée à effets multiples.

Cette combinaison *toute nouvelle* garantit à l'assuré un capital payable à son décès s'il survient avant un certain âge fixé dans la police, et s'il atteint cet âge la faculté d'opter entre différentes alternatives prévues dans le contrat et combinées l'une avec l'autre: conserver une assurance au décès, toucher une certaine somme au comptant ou être mis au bénéfice d'une rente viagère. Cette combinaison a le grand avantage de permettre à l'assuré d'attendre l'échéance de son contrat pour se déterminer, à ce moment, sur la façon dont il entend retirer le bénéfice de ses économies.

Pour renseignements, prospectus, etc, s'adresser au siège social à Lausanne, rue du Midi, 2, ou à MM. les agents dans toutes les localités importantes.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

CAUSERIES FRANÇAISES

Revue de langue et de littérature française contemporaines

publiée sous la direction de

M. Aug. André, professeur,

Lecteur à l'Université de Lausanne.

Première année. Un vol. in-16 de 344-VIII pages. 3 fr. 50

Deuxième année. Un vol. in-16 de 346-VI pages. 3 fr. 50

Les Causeries françaises

analysent les nouveautés littéraires (romans — poésie — théâtre), donnent des extraits des ouvrages les plus intéressants, indiquent les usages actuels de la langue française, répondent aux questions que posent les abonnés sur la littérature et la langue française contemporaines.

Il n'est pas de publication similaire qui puisse rendre autant de services à ceux qui étudient ou enseignent la langue et la littérature française. Pour ceux qui aiment à lire à leurs élèves des morceaux de choix et intéressants, les *Causeries françaises* fourniront des pages savoureuses des meilleurs auteurs français contemporains.

Elles constituent ainsi comme la suite et le complément naturel de la *Chrestomathie française du XIX^{me} siècle*, qu'elles permettent de tenir constamment à jour.

On peut se procurer des numéros et s'abonner (Suisse, 3 fr. 50; Etranger, 4 fr. 50) chez MM. Payot & C^{ie}, libraires-éditeurs, Lausanne, et par l'entremise des libraires de la Suisse et de l'étranger.

Jeune instituteur diplômé de la Suisse allemande, parlant passablement le français, cherche une place de maître d'allemand ou de surveillant dans un pensionnat de la Suisse romande. S'adresser sous chiffre 3223. Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VAUD

Le Musée scolaire cantonal

(Bâtiment de l'École normale, 3^e et 4^e étages)

est ouvert gratuitement au public à partir du 1^{er} septembre prochain, les mercredi et samedi après-midi, de 2 à 5 heures.

Toute personne qui désirera le visiter en dehors de ces heures-là pourra le faire en s'adressant au concierge de l'École normale.

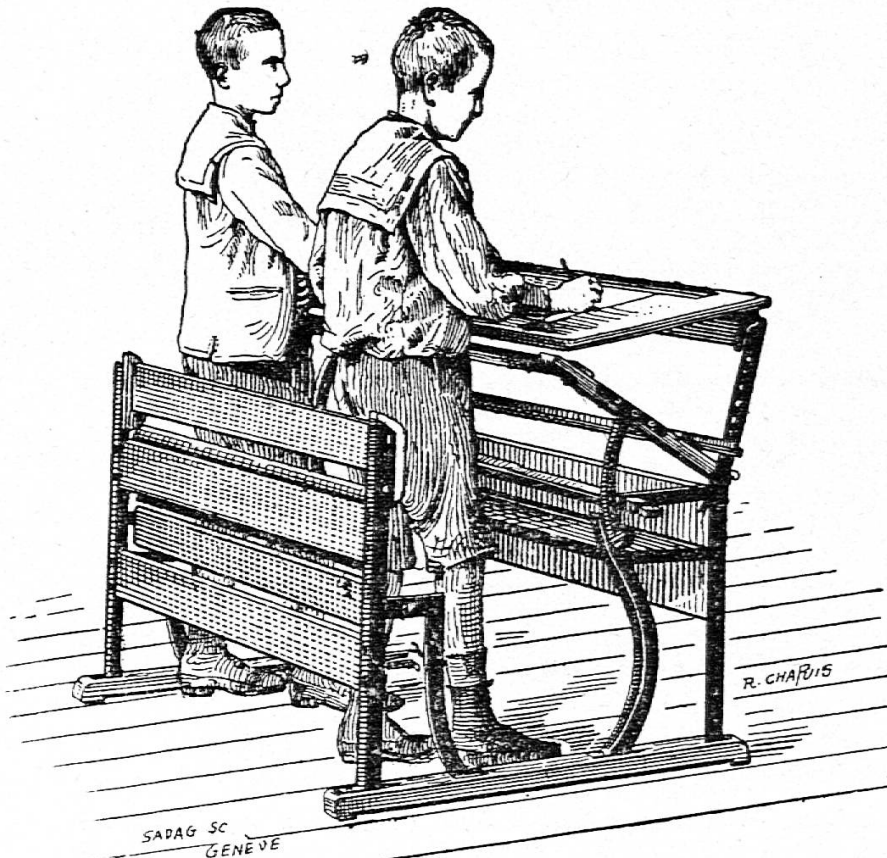
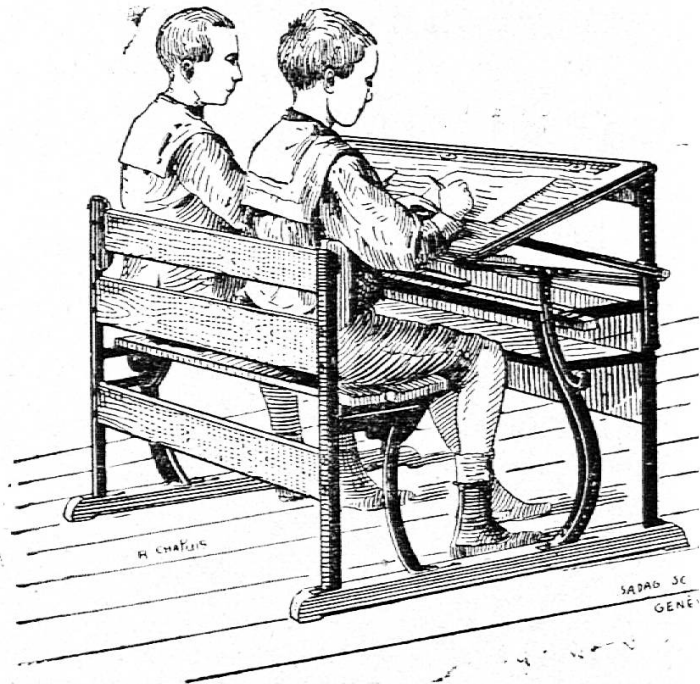
PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette: 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

*S'adapte à toutes
tailles.*

La fabrication peut
faire dans chaque local.
S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaise
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille
mérite.

1883. Exposition Nationale
de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale
Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale
Inventions brevetées, Paris.
Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale
Travail, Paris. — Médaille
d'or.

1893. Expos. Internationale
d'Hygiène, Dijon. — Dip
d'honneur.

1893. Expos. Internatio
du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE,
PARIS. — MÉDAILLE
D'OR.

1896. Exp. Nationale Gen
— Seule MÉDAILLE D'OR
cernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Univers
Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense
accordée au mobilier scolaire.

